



LES FETES JUIVES

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice
📄 www.hessedvedavid.com



בס"ד

LOIS RELATIVES A HANOUCA (1^{ère} partie)

- 1- On ne peut pas allumer les lumières de Hanouca avant la tombée de la nuit (excepté la veille de Chabbat).
- 2- A priori, on procède à l'allumage dès la sortie des étoiles. Si l'on n'a pas pu allumer à ce moment-là, on le fera dans la demi-heure qui suit la sortie des étoiles. Si l'on a eu un empêchement pour allumer dans cette demi-heure, on a la possibilité d'allumer durant toute la nuit, tant que le jour ne s'est pas levé. Toutefois, si au moment où on allume dans la soirée, toute la famille dort, on ne prononce pas de bénédiction, à moins de réveiller au moins deux personnes.
- 3- La meilleure façon d'accomplir la Mitsva est d'utiliser de l'huile d'olives, car c'est celle que l'on utilisait au Temple, et c'est celle qui a fait l'objet du miracle de Hanouca.
- 4- La quantité d'huile ou la taille des bougies de Hanouca doivent être suffisantes pour brûler pendant une demi-heure après la sortie des étoiles. C'est pourquoi, le vendredi, puisqu'on allume quand il fait encore jour (mais après le Plag hamin'ha - voir plus loin), on veillera à ce que la quantité d'huile ou la taille des bougies soient suffisantes pour brûler encore pendant une demi-heure après la tombée de la nuit.
- 5- Le vendredi, on allume les lumières de Hanouca avant celles de Chabbat. Si après les avoir allumées, les lumières de Hanouca s'éteignent, et que le Chabbat n'est pas encore rentré, on les rallume, mais sans prononcer de bénédiction.
- 6- Bien que le vendredi, on allume quand il fait encore jour, on ne peut cependant pas le faire avant l'heure du Plag Hamin'ha. Si l'on a allumé avant cet horaire, on n'aura pas accompli la Mitsva. Il faut dans ce cas, éteindre les lumières et les rallumer en récitant la bénédiction, après le Plag Hamin'ha.
- 7- On ne mange pas plus de 56g de pain ou de mézonot, on ne dort pas et on n'entreprend aucun travail dans la demi-heure qui précède l'allumage.



LES FETES JUIVES

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice
📧 www.hessedvedavid.com

בס"ד

8- Lorsque l'on habite une maison (de plain-pied), il convient de placer la Hanoukia de l'une des façons suivantes (par ordre de préférence) :

- a- de préférence devant la porte d'entrée ou toute autre porte de la maison, à l'opposé de la mézouza, si la Hanoukia peut être vue de la rue
- b- si de cet emplacement, la Hanoukia ne peut pas être vue de la rue, il faut la placer devant une fenêtre qui donne sur la rue
- c- si l'on n'a pas de fenêtre qui donne sur la rue, on l'allumera devant la porte, à l'opposé de la mézouza, mais devant la porte de la pièce où la famille se trouve après l'allumage.

9- Lorsque l'on habite en étage, on place la Hanoukia devant une fenêtre qui donne sur la rue, si l'on est à moins de 10m du sol (environ 4 étages). Dans le cas contraire, on mettra la Hanoukia devant la porte de la pièce où la famille se trouve après l'allumage, en opposé à la Mézouza.

10- La Hanoukia doit être placée à plus de 30cm du sol, et à moins d'un mètre de hauteur (il s'agit de la hauteur des flammes et pas de la hauteur de la Hanoukia). Si elle est à plus d'un mètre de hauteur, l'allumage reste valable, l'essentiel étant de ne pas la mettre à plus de 10m de hauteur.

11- On récite les bénédictions avant l'allumage. Si l'on s'est trompé et que l'on a allumé avant de dire les bénédictions, on pourra encore réciter « chéaassa nissim » (et « chéhé'héyanou » le premier soir), tant qu'il reste des lumières à allumer (en dehors du chamach). Mais on ne dira pas « léhadlik ner chel Hanouca ».

Tout cela, à condition que l'on soit encore dans la demi-heure qui suit le début de l'allumage. Mais si l'on a dépassé ce délai, on ne pourra plus faire aucune bénédiction.

12- Après avoir récité toutes les bénédictions, on commence l'allumage. On veillera à attendre que la mèche ait bien pris avant de retirer la flamme qui sert à allumer.

13- On ne commence la récitation du texte « hanérot halalou » qu'après avoir terminé l'allumage de la première lumière.

A SUIVRE